

un conseil départemental pour quoi faire?

Le conseil général de la Haute Loire (225 686 habitants) s'appelle désormais Conseil Départemental. Dans 19 nouveaux cantons, deux conseillers généraux sont élus pour 6 ans, lors d'un scrutin à 2 tours. Chaque liste de candidature doit présenter une femme et un homme en titulaires, et en remplaçants. Il n'est pas possible de panacher.

7 grands domaines d'intervention

1 action sociale, santé :

aides aux personnes dépendantes, âgées (A.P.A), handicapées, à l'enfance, jeunesse, en difficulté, prévention des risques de santé, gestion du RSA. Tutelle sur les établissements qui accueillent les bénéficiaires de l'aide sociale (hôpitaux, maisons de retraite publiques).

2 enseignement culture jeunesse

investissement, fonctionnement des collèges : **collège de Retournac agrandi et totalement réhabilité en 2014**, le transport scolaire

3 routes départementales

Retournac - Yssingeaux, Craponne - Bas en Basset (via Retournac et Beauzac). *Beaucoup d'efforts restent encore à faire sur le plateau de Chalencon : les dessertes de Tiranges, Boisset Valprivas.*

4 urbanisme, habitat

construction et logement, aide aux organismes H.L.M., aide pour des opérations de réhabilitation de logement.

5 aides aux communautés de communes et communes

salles municipales : Bas en Basset, Malvalette, St André de Chalencon, **jardins publics** : Bas, **entrées bourgs** : Boisset, **voirie** : Retournac, Malvalette, Valprivas, Solignac sous Roche, **réserve incendie, aménagements de quartier** :

St André de Chalencon, **pôle de services** : Tiranges, **extension école publique** : Beauzac.

6 environnement, qualité de la vie

schéma départemental de collecte et de traitement des ordures ménagères, aménagement gestion des cours d'eau...

7 sans oublier... tourisme,

agriculture, service départemental de secours et de lutte contre les incendies S.D.I.S, les Centres de Secours qu'animent nos sapeurs pompiers volontaires.

ses finances :

-> **vos impôts locaux** (fiscalité locale directe) taxe foncière sur les propriétés bâties, taux : 21,90% (augmentation 2% en 2013, 1% en 2014, 0% en 2015). Cette taxe comprend trois parts réparties entre les communes, le département et la région.

-> **les ressources non fiscales** versées par l'Etat : Dotations Globales de Fonctionnement, Equipement, Décentralisation (DGF, DGE, DGD), **emprunts**, dons, legs, fonds de compensation de la T.V.A.

Budget 2015 215 Millions d'€ : 42M€ en investissement, 203,271M€ en fonctionnement. L'action sociale et médico sociale représentent 59% du budget.

Le rôle du conseiller départemental

Coordonnateur et animateur du canton, il est l'interlocuteur privilégié des :

- pouvoirs publics pour tous les problèmes concernant son canton.
- maires de son canton, l'intermédiaire entre communes et services départementaux.
- concitoyens : la coutume lui confie une mission de conseil et assistance aux personnes en difficulté.

Un conseiller départemental à l'écoute des ses administrés effectue des permanences, visite régulièrement tous les villages de son canton, et surtout rend compte de ses actions et interventions (par un journal ou bulletin). Vous recevrez prochainement le bilan de Pierre ASTOR après la session.

Le rôle du conseiller départemental

Coordonnateur et animateur du canton, il est l'interlocuteur privilégié des :

- pouvoirs publics pour tous les problèmes concernant son canton.
- maires de son canton, l'intermédiaire entre communes et services départementaux.
- concitoyens : la coutume lui confie une mission de conseil et assistance aux personnes en difficulté.

Un conseiller départemental à l'écoute des ses administrés effectue des permanences, visite régulièrement tous les villages de son canton, et surtout rend compte de ses actions et interventions (par un journal ou bulletin). Vous recevrez prochainement le bilan de Pierre ASTOR après la session.